







## Communiqué de presse du 24 septembre 2024

Le 19 septembre dernier, nos 4 organisations syndicales réunies en intersyndicale depuis le 31 juillet, ont appelé à une troisième journée de grève nationale et de mobilisation devant les tribunaux. Nous constatons un taux de participation en hausse avec des territoires qui ont atteint 40% de grévistes et même 100% pour certains services de la PJJ qui ont fermé à cette occasion. Les rassemblements ont démontré que la colère n'était pas retombée après la communication désastreuse de la directrice nationale de la PJJ, bien au contraire.

Parmi les professionnel.les de la PJJ, des éducateurs/trices, des psychologues, des assistant.es de service social, des personnels administratifs et techniques, des responsables d'unité et des directeurs/trices étaient présents, soutenu.es dans leur mouvement notamment par l'USM (union syndicale des magistrats), le SM (Syndicat de la Magistrature), CFDT-magistrats, le Syndicat des Avocats de France, des élu.es, par des organisations et des professionnel.les de la protection de l'enfance et de la Justice.

## Nous avons déjà remporté le combat de la légitimité, il s'agit désormais de gagner celui des moyens.

L'intersyndicale, unie, déterminée et portée par une mobilisation historique à la PJJ, poursuit la mobilisation dans l'attente d'une audience avec Didier Migaud, le nouveau garde des sceaux, nommé le 21 septembre. Dans ses premières déclarations, il a indiqué vouloir faire de la crise de la Protection Judiciaire de la Jeunesse une priorité. Nous ne manquerons pas de l'interpeller tant sur le plan des missions, notamment depuis l'entrée en vigueur du CJPM, que sur celui de la gestion calamiteuse du budget par la Direction nationale de la PJJ et des conséquences sur les conditions de travail et des missions.

Dans l'attente que le garde des **S**ceaux joigne les actes aux déclarations, nos 4 organisations syndicales représentatives à la PJJ continuerons par tous moyens le combat pour exiger :

- Un plan de titularisation et de recrutement sur l'intégralité des postes vacants et des formations en conséquence afin d'assurer la continuité de l'ensemble de l'activité
- L'abaissement immédiat des normes de prises en charge et la création de moyens RH en conséquence
- Un bilan détaillé et fiabilisé de la situation de la PJJ en fonction des chiffres et informations demandées par l'intersyndicale
- La transmission du rapport de l'Inspection Générale de la Justice dans le cadre de la mission d'évaluation et l'association des organisations syndicales sur les questions budgétaires dans le cadre d'un dialogue social de qualité.

Nous appelons les personnels à se rassembler et à s'organiser avec l'intersyndicale au plus près des services afin de construire les actions et les manifestations sur tous les territoires le jeudi 3 octobre 2024.

## L'intersyndicale tiendra une conférence de presse le vendredi 27 septembre 2024 à 14h.

Vous trouverez le lien visio çi-dessous.

https://zoom.us/j/97929723861?pwd=bFxj9EoE1AhcKkZU30rvtHeLIGjMIt.1

ID de réunion: 979 2972 3861

Code secret: 633378